



UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Nous soussignés, Autorités Académiques de L'université Libre de Bruxelles,

Attendu que M. Joel COLLET, titulaire du diplôme de Licencié en Science Dentaire délivré par l'Université Catholique de Louvain, le 20 janvier 1993, a suivi, au cours des années académiques 1987-1988 à 1991-1992, avec fruit une formation spécialisée en Orthopédie dento-maxillo-faciale, comprenant :

- 5 années de stages cliniques mi-temps dans les services de stages agréés.
- un enseignement théorique et pratique portant sur les matières suivantes : compléments d'embryologie maxillo-faciale; compléments d'anatomie de la tête et du cou; orthopédie dento-faciale; épidémiologie, prévention et traitement précoce des malocclusions; imagerie de la tête et du massif facial; éléments de pédodontie; psychologie relationnelle de l'enfant; compléments de physiologie et électromyographie de l'appareil masticateur; pathologie de l'occlusion des articulations temporo-maxillaires; gnathologie et réhabilitation orale; logopédie; compléments d'oto-rhino-laryngologie; chirurgie maxillo-faciale dans ses applications à l'orthopédie dento-maxillo-faciale; biomécanique;

et a défendu avec succès un mémoire intitulé : les classes III. Diagnostic et traitement orthopédique;

lui délivrons le présent diplôme de licencié spécial en Orthopédie dento-maxillo-faciale avec grande distinction.

Fait à Bruxelles, le 18 septembre 1992.

Le Titulaire,

Le Président du Jury,

Le Doyen de la Faculté,

Le Recteur de l'Université,

006534